

Chroniques

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **30 (2014)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUES

www.14-18.ch: La Suisse en cartes postales

Le centenaire de la Première Guerre mondiale est résolument numérique. Tant les institutions culturelles (bibliothèques, archives, musées) que les historiens et les particuliers alimentent une production foisonnante par la numérisation d'archives, la création de sites spécialisés ou la mise en ligne de souvenirs privés (photos, journaux de guerre, dessins, correspondances, etc.).

Internet est devenu un lieu et un outil incontournables pour la diffusion et la vulgarisation du savoir historique. L'image y tient une place centrale. C'est par ce biais – plus précisément à travers la carte postale – que la plateforme www.14-18.ch propose d'explorer l'histoire de la Suisse pendant la Grande Guerre. Tirées du Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale suisse, des sources iconographiques inédites permettent de s'immerger dans les représentations de l'époque. Un choix d'une soixantaine de cartes postales raconte l'expérience helvétique de la guerre à travers six rubriques : les affaires politiques, le quotidien de la guerre, l'humanitaire, l'humour et la satire, la propagande et l'allégorie de la Suisse. Le site a été réalisé grâce au soutien du portail www.infoclio.ch suite à un appel à projet intitulé «Presenting History Online».

L'échantillon sélectionné témoigne d'une étonnante variété des genres. Bien que militairement épargnée, la Suisse n'échappe pas à l'irradiation générale provoquée par le conflit et ses champs politiques, économiques et culturels sont fortement touchés. Le «fossé» des sympathies internationales, qui se manifeste par une rupture des liens entre Confédérés, y est largement thématiqué. Il prend la forme d'une dénonciation romande de la germanophilie des hautes sphères de pouvoir alémaniques. Les caricaturistes Edmond Bille et Charles Clément, fondateurs de la revue satirique *L'Arbalète* à Lausanne (1916-1917), se distinguent particulièrement dans ce mode d'expression. Mais

la liberté de ton des illustrateurs est aussi restreinte au nom du principe de «neutralité»: de nombreuses cartes jugées subversives sont ainsi saisies par la censure fédérale.

D'autres cartes postales sont au service de la mobilisation patriotique des esprits. La contribution des femmes aux besoins de l'armée ou leur participation aux travaux des champs à la place des hommes mobilisés traduit l'expression d'une union nationale. Bien que confinée dans des stéréotypes traditionnels, l'image de la femme est très présente sur les cartes de 14-18: épouse modèle, mère bienveillante, infirmière dévouée ou âme charitable. Sur un plan allégorique, la figure d'Helvetia est également associée à ces valeurs que l'on considère comme typiquement féminines. Ainsi, la personnification de la Suisse incarne parfaitement l'idéal d'un pays qui se veut humanitaire, tourné vers les secours aux blessés de guerre, les œuvres charitables et les soins aux internés. À cet égard, l'image de la Croix-Rouge fusionne souvent avec celle de la Suisse dans un subtil rapport de contiguïté, ce qui renforce symboliquement l'image de neutralité du pays.

La métaphore de la Suisse représentée en île est un thème récurrent dans l'iconographie suisse de la Grande Guerre. Cette image popularisée durant le conflit est un indicateur intéressant du regard que les Suisses portent sur eux-mêmes. L'île renvoie tantôt à l'idée d'isolement, de solitude et de repli sur soi face au danger extérieur (représenté en l'occurrence par la tempête ou l'orage), tantôt à l'idée de quiétude et de sécurité que préfigure «l'île de la paix». Outre les nombreuses cartes évoquant la vie quotidienne des mobilisés, l'ardeur de la sentinelle gardant les frontières, les références aux valeurs traditionnelles et aux figures héroïques de l'histoire suisse, on trouve aussi des motifs relatifs aux difficultés économiques que connaît la Suisse. Si l'agitation sociale, les revendications du mouvement ouvrier et la grève générale sont absentes de notre échantillon, les problèmes de ravitaillement qui secouent le pays y sont largement traités. À l'image d'Henri Loutan caricaturant la pénurie alimentaire de 1917, les illustrateurs optent le plus souvent pour une approche décalée ou humoristique de cette thématique sensible.

Chronique du fonds d'archives de l'AÉHMO

Selon la promesse faite dans le *Cahier 29*, voici quelques informations sur les fonds Urs Zuppinger, Hans Peter Renk et Mazzi-Dunant. Pour le premier, le donateur poursuit son travail de classement, il a déjà acheminé quelques cartons à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne-Dorigny et il espère pouvoir achever son travail d'ici la fin de l'année. Les papiers recueillis par Hans Peter Renk ont été triés. Deux dossiers principaux seront constitués, l'un sur la naissance de SolidaritéS, depuis la fin de la Ligue marxiste révolutionnaire jusqu'aux regroupements actuels de l'extrême gauche, l'autre sur la soutien à la cause des peuples d'Amérique latine, notamment le Nicaragua où Renk a séjourné dans les années 1980. D'autres thèmes seront aussi élaborés et reste un important choix de journaux dont l'avenir doit encore être discuté. Quant au troisième fonds, il est maintenant disponible à la BCU, son classement est accessible sur notre site et nous profitons d'en dire quelques mots.

Ces documents ont été réunis par Rosanna Mazzi et Martine Dunant, deux jeunes assistantes qui, peu après la fin de leur formation, ont été engagées par la Croix-rouge de Lausanne (CRL) en 1986 et 1987. L'institution connaissait alors des problèmes dus à l'augmentation du nombre de requérants d'asile qu'elle devait héberger depuis la signature d'une convention avec l'État de Vaud en 1983. Changement constant de personnel, mécontentement des «locataires» entassés dans les chambres, nervosité de la Direction, Josiane Antille et son adjoint Pierre Gross, découlaient aussi du nouveau discours sur les vrais et les faux réfugiés, fruit de l'accession d'Elisabeth Kopp au Conseil fédéral et des œuvres de son bras droit, Peter Arbenz.

Rosanna Mazzi et Martine Dunant militent à la Confédération romande du travail, syndicat né dans les années 1970, jugeant ses frères aînés trop traditionnels et prisonniers de la paix du travail. Elles se rendent vite compte de la situation, elles déplorent l'absence de structures qui permettraient au personnel de donner son avis et avec l'aide de quelques collègues elles rédigent *Croix-Blues* en 1988. Le contenu de ce cahier correspond à l'ironie du titre et va permettre de constituer un groupe syndical qui fera la rédaction de trois revendications, une convention collective de travail, une commission du

personnel et un séminaire interne sur la position de la CRL dans la politique d'asile. Ces projets reçoivent ensuite le soutien d'une nette majorité des quatre-vingts collaborateurs du secteur de l'hébergement et la direction donne finalement son accord à l'ouverture de négociations en automne 1988, tout en refusant l'idée du séminaire interne proposé.

L'ambiance de ces rencontres est vite difficile. La direction se méfie du Secrétaire de la CRT, Bruno Clément qui fait partie de la délégation syndicale, et Josiane Antille annonce en mars sa démission pour la fin du premier semestre. Commencent alors à circuler des rumeurs sur une augmentation des loyers demandés aux requérants d'asile. Bruno Clément se saisit de sa plume et adresse une lettre condamnant comme illégale une telle démarche. Le Président de la CDL, le très conventionnel député radical Jean Heim, se considère comme injurié, rompt les négociations et affirme vouloir poursuivre le dialogue avec des collaborateurs choisis selon leur fidélité à l'institution. Le groupe syndical répond en créant un Comité d'action pour lutter contre l'arbitraire de la direction, dépose plainte au Tribunal des Prud'hommes et encourage les réfugiés à solliciter le Tribunal des Baux pour s'opposer à la hausse des loyers.

Tout va très vite ensuite et se déclenche la cascade des procès et des recours. Jean-François Borel, le nouveau directeur, casse la décision du comité de la CRL d'attendre la fin des opérations judiciaires pour toute nouvelle décision, il licencie les deux assistantes sociales au début du mois de septembre. Les autres membres du comité d'action lancent une grève de solidarité, mais l'exemple n'étant pas suivi par la base, le directeur les licencie à leur tour, puis refusera l'arbitrage proposé par l'Office de conciliation.

Les deux derniers cartons du fonds RM-MD contiennent les jugements et les pièces des neuf procès qu'a suscités cette affaire, et il y a donc de la matière pour un étudiant en quête d'un mémoire ou d'un séminaire, pour peu qu'il ait appris à distinguer la notion de justice et celle du droit. Notre inventaire, consultable sur notre site propose encore d'autres pistes de recherches. Rappelons enfin que notre fonds AÉHMO conserve également les archives de la CRT-Vaud, où l'on trouvera les thèses du syndicat, l'ardeur des militants et la prose souvent enflammée du Secrétaire.

Michel Busch

Hommage à Gilbert Vuillème (1924-2013)

Fin avril 2013, le journal régional *Le Courrier du Val-de-Travers* signalait le décès de «Gilbert Vuillème, 89 ans, Fleurier». Le défunt ne fit alors l'objet d'aucune nécrologie. Un oubli qu'il convient de réparer.

De 1953 à sa retraite, Gilbert Vuillème fut maître de dessin et de travaux manuels à Fleurier. «Se promenant quasi toujours avec son immense pèlerine grise, il fut considéré comme un original sympathique. [...] Son enseignement, très différent de celui de son prédécesseur, lui attira la sympathie de la quasi-totalité de ses étudiants¹.»

Politiquement, jusqu'en automne 1958, «l'original sympathique» anima au Val-de-Travers le Parti ouvrier et populaire (section neuchâteloise du Parti suisse du Travail), dont il diffusait le journal *La Voix Ouvrière*. «Il existait en effet à Fleurier une section de ce parti dont faisaient partie quelques étudiants et ouvriers de l'entreprise Dubied – alors le principal employeur du Val-de-Travers –, la plupart incognito, car il ne faisait pas bon s'afficher communiste au Vallon².»

En été 1955, Gilbert Vuillème et six jeunes de Fleurier participèrent au Festival mondial de la jeunesse, à Varsovie. Mais l'année suivante, 1956, fut un choc pour les partis communistes: d'abord, en février, «le rapport attribué au camarade Khrouchtchev», premier secrétaire du PCUS au 20^e congrès de ce parti, sur les crimes de Staline; ensuite, les deux interventions (24 octobre et 4 novembre) de l'armée soviétique contre la révolution anti-stalinienne en Hongrie.

Tout en reconnaissant les «erreurs» de l'époque stalinienne, la tendance dominante au sein du PST-POP était au maintien des liens politiques et idéologiques avec l'URSS et le «camp socialiste». Une position contestée par des militants, dont Gilbert Vuillème, qui critiquaient une ligne «à la remorque de la politique intransigeante et quelquefois imbécile de l'URSS» (un exemple tragique fut l'exécution, le 16 juin 1958, à Budapest, du premier ministre de la révolution, Imre Nagy, vétéran du communisme hongrois). Les contestataires – «la section de Fleurier et la quasi-totalité de la section de Neuchâtel» (F. Berthoud) – quittèrent le POP et fondèrent en octobre 1958 la Nouvelle Gauche socialiste (NGS).

1 Lettre de Francis Berthoud, 24.10.2013.

2 Raymond Spira, «C'était la Nouvelle Gauche: contribution à l'histoire politique du canton de Neuchâtel», *Nouvelle revue neuchâteloise*, n° 97, printemps 2008.

En novembre 1957, le POP de Fleurier avait fait aboutir «un référendum pour s'opposer à une modification du règlement en matière d'impôts. [...] Contre tous les partis (y compris les socialistes), le POP gagna la bataille référendaire en mars 1958. Simultanément, les communistes fleurisans avaient lancé une initiative proposant une autre répartition des charges fiscales qui fut soumise au vote populaire les 23 et 24 mai 1959. L'initiative fut repoussée, mais recueillit pourtant 38 % des suffrages»³.

En 1960, lors des élections communales, la NGS obtint 5 élu-e-s au législatif de Fleurier. Un succès mal digéré par les autres partis: «Le Conseil général s'est réuni le 21 juin. Dès l'ouverture de la séance et dès les premiers discours, les propos malsonnants et les allusions commencent. Obstruction, interruptions partiales, attitudes agressives montrent que les partis de la majorité ne sont pas encore revenus de leur colère devant le succès de la Nouvelle Gauche aux dernières élections. Avant la nomination du Conseil communal et des commissions, notre camarade Gilbert Vuillème entreprend de donner lecture de la déclaration mise au point par l'assemblée de notre parti. Mais il en est empêché.» La NGS fut écartée de 4 commissions sur 8 et ses propositions furent rejetées par un bloc de la droite et du Parti socialiste. Le ton de la législature était donné: «Les séances du législatif tenaient pour finir de la représentation de cirque» (René Meylan, Rapport au 3^e congrès de la NGS, 21.10.1962). Un cirque très éprouvant pour les élu-e-s NGS qui, à bout de forces, démissionnèrent en décembre 1961.

Après ces événements, Gilbert Vuillème se consacra à son métier et à des activités culturelles: «Il a exposé ses peintures à Fleurier. Il a reçu un prix à Soleure pour ses films d'animation, qui sont maintenant déposés et numérisés à la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds. Il a aussi exposé des mosaïques et était un grand connaisseur de la civilisation des Maya. C'était un bon pêcheur de truites⁴.»

Après le harcèlement dont elle fut l'objet, la section NGS de Fleurier cessa son activité. En été 1963, une assemblée cantonale décida de dissoudre la NGS, dont une majorité des membres rejoignit le Parti socialiste. Un choix que ne fit pas Gilbert Vuillème, pour des raisons compréhensibles: comment aurait-il pu militer avec ses persécuteurs?

Hans-Peter Renk

3 Sauf indication contraire, toutes les citations proviennent de l'article de R. Spira.

4 Lettre de Frédy Vuillème, 9.10.2013.

ANNONCES

Vient de paraître :

Les Anarchistes : dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone coordonné par Marianne Enckell, Guillaume Davranche, Rolf Dupuy, Hugues Lenoir, Anthony Lorry, Claude Penner, Anne Steiner.

Paris, éditions de l'Atelier, 2014, 527 p. ISBN 978-2-7082-4268-5

Un compte rendu paraîtra dans les *Cahiers* de l'AÉHMO en 2015.



Photos anthropométriques tirées de l'*Album photographique des individus qui doivent être l'objet d'une surveillance spéciale aux frontières*, Paris, septembre 1894.

Notre prochain *Cahier*, à paraître en été 2015, portera sur la question de l'iconographie et des emblèmes du mouvement ouvrier. Un colloque est organisé le samedi 29 novembre 2014 sur ce thème, dans le cadre de l'exposition **Sous le drapeau syndical** (Lausanne, Espace Arlaud, du 9 octobre 2014 au 25 janvier 2015). Pour plus d'informations:

www.aehmo.org